



DEFINIR VOS COÛTS DE REVIENT

Référence : BFC_FOR_COÛTS_DE_REVIENT_2J

Thématique : Formation-Comptabilité-Finance

Taux de satisfaction : 89.52 %

Objectif

Comprendre la notion de coût de revient, savoir calculer et déterminer son prix de vente.

Public

Chef d'entreprise, conjoint, créateur/repreneur d'entreprise, demandeur d'emploi, salarié.

Programme

Identifier la méthode de calcul de prix de revient afin de connaître son prix de vente.
Calculer ses marges et son seuil de rentabilité.

JOUR 1

Les métiers et la fixation des prix dans ceux-ci :

- Connaître les prix (concurrence, marché, coûts de revient).

Approche résultat (bénéfice) :

- Du chiffre d'affaires au résultat sur un produit (achat-vente), un service (main d'œuvre), situation mixte.

J'ai fixé mes prix : est-ce que je gagne de l'argent ? (adaptation au public présent) :

- Achats, coûts de personnel, les autres charges.
- Quel peut être l'impact d'un oubli ?

Déterminer avec exactitude les coûts d'achat :

- Les frais à prendre en compte.
- Est-ce que mes coûts correspondent à ceux de la concurrence ? Oui, non, pourquoi ?
- Est-ce que je dois tenir compte de cette analyse ? Dans quelle mesure ?

Calculer les coûts de revient :

- A partir d'une matrice exemple, décomposition du cheminement.
- Reprise : coût d'achat, coût de production, coût de commercialisation.

JOUR 2

Calculer les marges :

- Qu'est-ce qu'une marge ? Attention aux différentes définitions données !
- Comment détermine-t-on la marge ?
- La vérification inversée.

Le seuil de rentabilité :

- Qu'est-ce qu'un seuil de rentabilité ?
- La méthode.
- La formulation générale.
- La pertinence de cette formule pour l'entreprise artisanale.
- Notion adaptée à votre entreprise.

Durée

2 jours : 14h

Pour aller plus loin

- Bien gérer son entreprise.
- ASCA
- ADEA

Prérequis et niveau de connaissance préalable

Disposer d'éléments financiers pour mettre les notions en application.

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

- Formateur spécialisé dans le domaine d'intervention et sélectionné par la CMA.
- Séance de formation en salle.
- Apports théoriques et mise en pratique.

Suivi et évaluation de l'action de formation

Évaluation formative tout au long du stage - Feuille d'émargement - Attestation de stage.

Coût de la formation

Coût total pour 2 jours de formation : 490 € ► [voir les conditions générales de vente.](#)

Ce coût peut être pris en charge par les financeurs de la formation.

Des offres promotionnelles peuvent vous être proposées par nos services, sous certaines conditions.

POur les personnes contribuant au FAFCEA :

<https://artisanat-bfc.fr/detail-offre/1-pass-reussite-je-me-forme-pour-securiser-mon-entreprise-1>

Votre conseiller Chambre de Métiers vous aide dans vos démarches et vous accompagne dans le montage du dossier de prise en charge de la formation.

Renseignez-vous en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche.

Réservez dès maintenant votre place

Attention, les places à nos formations sont limitées. Si cette formation vous intéresse, réservez

votre place directement en ligne ci-dessous.

Accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes en situation d'handicap.

Référent Handicap sur chaque site de formation.

Pour les candidats à l'apprentissage, dispositif spécifique d'accompagnement, PAVA, contactez-nous

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Bourgogne Franche Comté

N°SIRET : 130 026 073 00028

N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Mise à jour le 27/08/2024

Délivré par:

- 89 - Sens (Antenne) : 8 Impasse de l'Europe – ZA du Saule Fendu - 89100 MAILLOT
- 58 - Nevers : Délégation de Nevers 9 Rue Romain Baron, CS 80040 - 58027 NEVERS Cedex
- 89 - Auxerre : Délégation de l'Yonne 56-58 rue du Moulin du Président - BP 337 - 89005 AUXERRE Cedex
- 25 - Besançon : 101 Rue de Vesoul - 25000 BESANCON
- 90 - Trévenans : 40 Grande rue - 90400 TREVENANS
- 21 - Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex
- 71 - Chalon-sur-Saône : Délégation de Saône-et-Loire - Centre d'affaires du Pont Jean Richard - 1 avenue de Verdun - 71103 CHALON S/S Cedex
- 25 - Pontarlier : 7 rue des Bernardines - 25300 PONTARLIER

Prochaines sessions:

- 21 - Dijon - Mercredi 2 et jeudi 3 octobre 2024 - Inscription avant le 25/09/2024
- 89 - Auxerre - Lundi 14 et Mardi 15 octobre - Inscription avant le 10/10/2024
- 58 - Nevers - Lundi 14 et Mardi 15 octobre - Inscription avant le 14/10/2024
- 25 - Besançon - Mardis 22 et 29 octobre - Inscription avant le 22/10/2024
- 90 - Trévenans - Mardis 12 et 19 novembre - Inscription avant le 05/11/2024
- 89 - Sens (Antenne) - Lundi 18 novembre et Mardi 19 novembre - Inscription avant le 18/11/2024

Tarifs:

- Tout public - contact